

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 novembre 2017

Nombre de Conseillers :

en exercice : 23

présents : 15 + 4 pouvoirs

votants : 19

Date de convocation :

20 novembre 2017

L'an **deux mille dix-sept** et le **vingt-huit novembre** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Nicolas BLANCHARD, Maire de VAL DE CHAISE.

Présents :

M. BLANCHARD Nicolas, Maire,

M. GAGNERON Ulrich, Maire Adjoint et Maire délégué Cons-Ste-Colombe ;

M. MERMIER Gérard Mme KOURTCHEVSKY Joëlle Mme SCHINDLER Rosemonde

M. DANTON Alain Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne M. CARRIER Marc,

Adjoints,

M. MERMIER François M. SOCQUET Pascal

M. CHAPPELET Patrick

M. LOSSERAND Hervé M. TELLE Philippe

M. JAQUEMONT Norbert

Mme MONGELLAZ Michelle,

Conseillers Municipaux ;

Excusés :

M. DUCRUET Alain (ayant donné pouvoir à M. SOCQUET Pascal),

M. JOSSERAND Jean-Paul (ayant donné pouvoir à M. CARRIER Marc),

Mme LE POCHER Alexia (ayant donné pouvoir à Mme MONGELLAZ Michelle)

M. TELLE Philippe (ayant donné pouvoir à M. JAQUEMONT Norbert)

Absents :

M. BRESSE Philippe - M. MURAT Alexandre - M. LADET Christian

M. SAUVAGE Jean-Luc,

Mme MONGELLAZ Michelle est nommée **secrétaire de séance**.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** de la démission de M. SCHERMA Sébastien, conseiller municipal (à effet du 25 septembre 2017).
- **DECIDE** d'attribuer des chèques cadeaux de fin d'année de **70.00 €** / à chaque membre du personnel titulaire et contractuel en poste depuis plus de 3 mois.
- **DECIDE** de revaloriser la participation communale à la protection sociale / couverture prévoyance, à hauteur de **18.00 €** / agent au 01/01/2018.
- **DECIDE** d'octroyer le régime indemnitaire (RIFSEEP) à l'agent contractuel remplaçant, en rétribution de l'impératif de disponibilité en période hivernale.
- **DECIDE** de verser une indemnité de conseil de 467.83 € au comptable du Trésor, receveur de la commune pour l'année 2017.
- **PARTICIPE** financièrement, en plus du transport, au spectacle de Noël offert par les CE Staübli-Dupont et France Equipement Grande Cuisine aux scolaires à hauteur de (1.30 € / enfant).
- **DECIDE** de transférer des crédits de fonctionnement, de l'article 61521 (entretien de bâtiments) à l'article 65548 (contribution à organismes de regroupement) afin de régulariser l'imputation comptable du remboursement des emprunts du SYANE.

- **APPROUVE** la convention proposée par la Soierie (centre de loisirs de Faverges-Seythenex) pour une participation communale de **6.27 € / par jour et par enfant** pendant les vacances de Noël 2017 et vacances d'hiver 2018.
- **DECIDE** de contribuer au secours des victimes de l'ouragan Irma sur les îles St Barthélémy et St-Martin (Antilles Françaises) à hauteur de **150.00 €** qui seront versés à l'association : « Protection Civile »
- **DECIDE** d'acquérir un engin de type LINDLER UNITRAC d'un montant de **45 000.00 € HT / 54 000.00 € TTC**, pour effectuer le déneigement et divers autres travaux communaux.
- **DECIDE** de signer une convention avec le Cabinet d'Avocats FIDAL pour assister juridiquement la commune qui ne dispose pas de personnel qualifié pour l'instruction de divers dossiers contentieux.
- **APPROUVE** le Procès-Verbal établi par la CCSLA (Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy) pour la mise à disposition de biens ainsi que la convention de gestion et d'entretien de la Zone Artisanale de la Glière du Thermesay.
- **APPROUVE** la convention proposée par le SILA pour facturation et reversement de redevances d'assainissement par la commune au syndicat.
- **APPROUVE** la convention pour mise à disposition d'un chauffeur durant la période de déneigement (du 01/12/2017 au 31/03/2018).
- **APPROUVE** la convention de prestations de services à signer avec la Fondation 30 M d'amis, en vue de la capture, la stérilisation et la régulation des chats errants sur la commune.
- **APPROUVE** la convention à établir avec la CCSLA, relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (Permis Construire-CUb-Permis de démolir - Permis d'Aménager).
- **PREND ACTE** des décisions du maire n° 1 et ° 2 relatives aux baux à ferme des terrains communaux et au bail de location de l'appartement sis au-dessus de l'école primaire de Marlens.
- **DEMANDE** l'intégration de la commune de Val de Chaise au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, par une adhésion à la charte en cours, suite à parution du décret n° 2017-1156 portant reclassement.
- **AUTORISE** Le Maire à signer les documents portant sur la régularisation de l'emprise de la voirie « chemin du Large » par une cession à titre gratuit des parcelles cadastrées A 2370 et 2372 « lieu-dit Cons Ste Colombe » par les Consorts PERGOD pour une contenance de 48 centiares.

le 4 décembre 2017

Le Maire, Nicolas BLANCHARD



Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.